Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 6 mars 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)
Collation1 p. (267r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 6 mars 1877, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 17/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49245

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction6 mars 1877
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireLarue, Édouard (1828-1902)
Lieu de destinationVervins (Aisne)

Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin demande à Larue de signifier le jugement à la Compagnie du chemin de fer de Saint-Quentin à Guise. Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté : il l'informe que l'arrêt de la cour d'Amiens est remis à huitaine ; sur l'affaire Diet et les frais dus au notaire Barnier.
Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- Sur le folio 267r sont copiées la lettre de Godin à Édouard Larue du 6 mars 1877 et la lettre de Godin à Alphonse Delpech du 4 mars 1877.

Mots-clés

Procédure (droit)
Personnes citées

- Barnier [monsieur]
- Compagnie du chemin de fer de Saint-Quentin à Guise
- Diet [monsieur]

Lieux citésAmiens (Somme)
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49245?context=pdf

Guise 6 Mars 77

Monsieur Lacan,

— Signifier je vous prie le jugement à la c^ie de Mt Quentin.

— L'arrêt de la cour d'Amiens est remis à huitaine.

— Votre lettre concernant l'exécutoire dont me permet pas de comprendre si l'on ordonne que les 1047^fr 40 dus au notaire Bernier seront payés sur l'actif de la liquidation, ou si cette question est réservée pour être discutée au moment de la liquidation?

— Quel est le sens de la réserve des défenses de l'incident?

Agréez je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée

Godin

Guise 6 Mars 77

Dimanche soir 9 heures

Dépêche avancé Amiens

Votre lettre arrivée à 6 heures du soir, impossible prendre parti immédiat sur propositions si graves sans en voir les conséquences Mais ne dépasserai pas les chiffres du Président. Si partie adverse les accepte, demander renvoi

Godin